



## ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE

### *Un dynamisme réel mais contraint sur le plan financier, humain et fonctionnel*

L'orchestre national de Bretagne (ONB) est une association fondée en 1989 qui compte 38 musiciens et a été le treizième orchestre labellisé « *Orchestre national en région* » par le ministère de la culture, en octobre 2019.

### Un dynamisme interrompu par la crise sanitaire

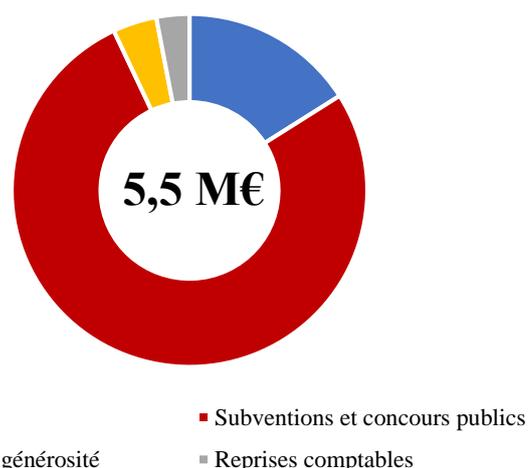
L'offre de l'ONB s'est étoffée entre 2017 et 2019, tant au regard du nombre de concerts et représentations que de celui des spectateurs, même si la diffusion gratuite, en 2019, du *Vaisseau fantôme* sur écrans géants extérieurs (12 000 places constatées) et la participation au festival de Dinard (1 500 places) expliquent aussi cette dynamique favorable, révélant une appétence du public pour cette programmation. Ce mouvement s'est par ailleurs accompagné d'une démocratisation de la fréquentation.

La gestion de la crise sanitaire et les restrictions imposées ont amené l'ONB à annuler 64 spectacles en 2020 et à réduire l'offre payante, qui est passée de 69 600 à 26 900 places entre 2019 et 2021. Cette évolution s'est accompagnée d'un ralentissement du mouvement de démocratisation qui avait été observé jusqu'en 2019.

### Un développement limité par des participations publiques atones

Entre 2007 et 2021, les subventions perçues ont augmenté de 6,5 %, tandis que les produits d'exploitation ont progressé de 10,9 %. L'ONB a donc veillé à la dynamique de ses ressources propres, afin de compenser l'évolution des subventions à un rythme inférieur à l'inflation (+ 19,1 % entre 2007 et 2021) et aux salaires, qui représentent 77 % de ses charges et qui augmentent régulièrement en conséquence de la convention collective applicable.

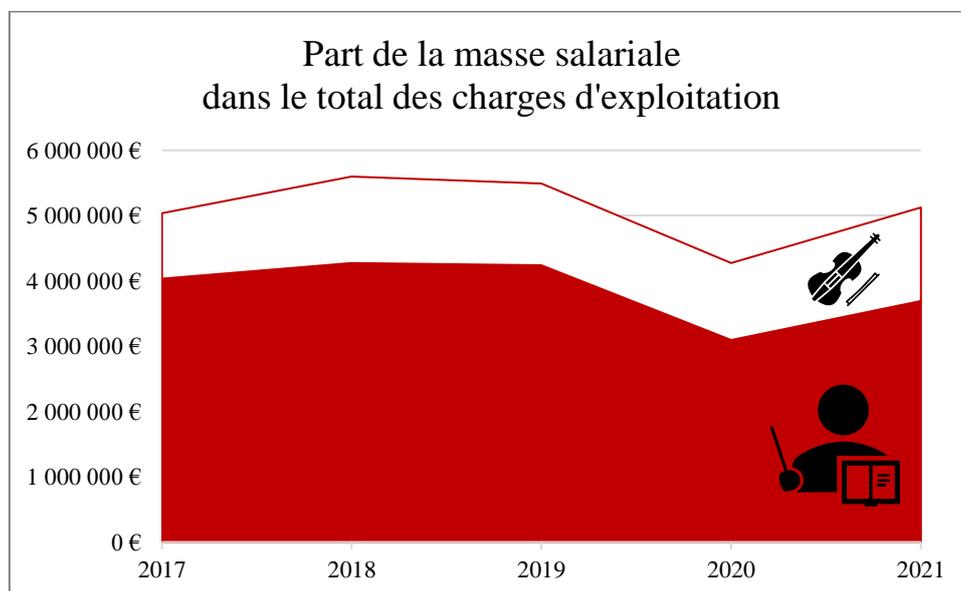
Répartition des produits d'exploitation en 2019



L'orchestre a donc réduit ses effectifs de musiciens, ce qui se traduit par des risques d'absentéisme en raison d'une sollicitation accrue des musiciens en poste, mais aussi de la moyenne d'âge élevée et des risques auditifs liés à la pratique instrumentale. Enfin, le



répertoire symphonique proposé se trouve limité par la taille de l'orchestre, certaines œuvres réclamant des effectifs plus importants.



### Une recherche nécessaire de synergies avec l'opéra de Rennes

L'ONB ne dispose pas de sa propre salle de concert. Alors qu'un orchestre subit d'importants coûts fixes, le fait de ne pas maîtriser son lieu de concert interdit à l'ONB toute diminution des coûts unitaires des spectacles par l'augmentation du nombre de représentations.

La faible augmentation des subventions doit à présent amener l'ONB à rechercher des synergies avec les acteurs présents sur le territoire. A cet égard, la coexistence de l'opéra de Rennes et de l'ONB, qui disposent tous deux d'un public principalement rennais et d'objets et activités artistiques qui se recoupent, conduit à la multiplication de certains coûts (billetterie, direction, fonctions administratives), sans que cette organisation duale ait démontré son intérêt pour le rayonnement de la capitale bretonne.